

MARSEILLE
04 91 24 61 50

ISTRES
04 42 55 46 87

AIX-EN-PROVENCE
04 42 99 09 86



Solidarité
femmes¹³

FICHE URGENCE

solidaritefemmes13.org
contact@sosfemmes.org

Sortir de la violence demande une force qu'on ne pense pas avoir seule. Pourtant, vous pouvez y arriver.

POUR VOUS PROTÉGER

- Apprenez par coeur les numéros de téléphone importants : le 17 pour la police (7j/7 et 24h/24), le 3919 pour Violences Femmes Info (du lundi au samedi).
- Identifiez les lieux ou personnes qui peuvent vous venir en aide en cas d'urgence.
- Informez vos enfants, si vous en avez, sur la conduite à tenir.
- Préparez un sac de départ à mettre en lieu sûr (chez des proches ou de la famille), avec vos documents importants, de l'argent, des vêtements, des clés.



POUR ÊTRE ÉCOUTÉE

Venez nous voir dans les locaux de notre association ou contactez-nous par téléphone, que vous ayez des doutes, que vous soyez témoin ou directement concernée.

Nous sommes joignables du lundi au vendredi.

Nous pouvons vous accompagner dans toutes vos démarches.



CONSEILS POUR PARTIR

Vous avez le droit de quitter votre domicile, que vous soyez mariée ou non. Si vous êtes mariée, il y a des précautions à prendre. Signalez immédiatement votre départ à la police ou à la gendarmerie. Si vous avez des enfants, saisissez rapidement le Juge aux Affaires Familiales.

Prenez tous vos documents avec vous : papiers d'identité, moyens de paiement, bulletins de salaire, diplômes, carte d'assurée sociale, certificats médicaux, carnet de santé, témoignages, copie des plaintes...

POUR PROUVER

- Témoignages (parents, ami·e·s, voisin·e·s) écrits avec une photocopie de la pièce d'identité du témoin.
- Certificat médical : il est important de faire constater vos coups et blessures par un médecin. Adressez-vous de préférence aux urgences.

